

2ème journée régionale - Contrats de ville en Grand Est

PROGRAMME

**Concevoir des coopérations pour mieux
agir auprès des habitants et habitantes !**

quartiers2030

Jeudi 2 octobre 2025

Maison Régionale des Sports - Tomblaine (54)



Horaires et lieu

La journée se déroulera de **10h à 16h30** (accueil à partir de 9h30) à la **Maison Régionale des Sports** (MRS), 13 Rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine.

<https://maps.app.goo.gl/LkDEqTjyyAu6yaMJA>

Public

La journée s'adresse prioritairement aux élus-es, aux référents-es politique de la ville de l'Etat et des collectivités des contrats de ville du Grand Est.

INSCRIVEZ-VOUS !



Objectifs de la journée

- Suite à la 1ère journée régionale des contrats de ville en Grand Est du 14 novembre 2024, cette 2ème journée propose d'échanger autour d'**un enjeu majeur des contrats de ville : la coopération entre acteurs** (habitants-es, techniciens-nes de l'Etat et des collectivités, élus-es, signataires du contrat de ville, acteurs-rices des associations...).
- Il s'agira de mieux définir la notion, présenter des méthodes de travail en les déployant autour des situations concrètes (repenser l'appel à projets, renforcer le travail avec les acteurs, partager des éléments communs...), identifier les atouts et les freins.
- Cette journée régionale permettra également de revenir sur les enseignements des trois rencontres territoriales, menées sur le 1er semestre, sous l'angle des coopérations.

Programme

➤➤➤ **Matin**

9h30 Accueil café

10h00 **Ouverture officielle - Enjeux de la journée**

10h30 **Enjeux de coopération en politique de la ville** sur la base des travaux menée en 2020-2022 par l'ORIV et le Réseau DSU Grand Est

10h50 Pause

11h00 **Coopérer : Quartiers à Impact Collectif**
Questions - Réponses

11h30 **Illustration d'expériences**

12h30 Pause déjeuner sur place (offert)

➤➤➤ **Après-midi**

13h30 **Coproduire de la coopération à partir de situation de cas**
Travail en ateliers visant à répondre aux enjeux suivants : repenser les appels à projets, mobiliser autrement les bailleurs dans le cadre de la TFPB, impliquer les habitants dans le cadre d'une instance, mobiliser le droit commun...

15h00 Pause

15h15 **Retour sur les temps en atelier et intervention du grand témoin**

16h15 **Clôture**